

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 01.07.2022
Piliers du 01.07.2022
au 01.08.2022

Monthey, le 29 juin 2022

N/réf. JR/cuc

MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Séraphin Morisod & Fils SA, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelle No 366, folio 4, au lieu-dit "Einsier", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'610/1'122'160.
Objet : construction d'une villa individuelle, d'une piscine enterrée et des aménagements extérieurs y relatifs et pose de capteurs solaires.
- Requérant : RTB Corvaglia Sàrl, Route du Simplon 81, 1895 Vionnaz.
Situation : parcelle No 5101, folio 18, au lieu-dit "Sous Hautavy", située en zone R4, individuelle dense, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Véronique et Stéphane Rey; coordonnées : 2'562'660/1'123'305.
Objet : construction d'un mur et d'une palissade.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la hauteur pour la clôture.
- Requérant : UBS AG, Avenue des Baumettes 23, 1020 Renens.
Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 789, folio 9, au lieu-dit "Coppet", située en zone R9, zone mixte d'habitation collective dense, commerciale et administrative, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Tivoli; coordonnées : 2'562'355/1'122'480.
Objet : réalisation de deux sauts de loup en façades Nord et Ouest du bâtiment existant.
- Requérants : Mme Isabelle Bady Pohin et M. Danig Pohin, Route d'Outre-Vièze 37, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 6089, folio 27, au lieu-dit "Outrevièze", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'975/1'121'625.
Objet : création d'un conduit de fumée pour l'installation d'un poêle à bois.

5. Requérant : M. Stéphane Gilliéron, Chemin de la Montagne 6, 1871 Les Giettes.
Auteur des plans : Perrin Architecture Sàrl, Route de Champéry 32, 1873 Val d'Illicz.
Situation : parcelle No 5049, folio 41, au lieu-dit "Sépex", située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant et de Mme Sylvie Badel; coordonnées : 2'562'125/1'120'490.
Objet : construction d'une terrasse, modification de façades du chalet existant et aménagement d'un jacuzzi.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la zone réservée.
6. Requérants : Mme et M. Eveline et Jean-Bernard Bressoud, Route de Massillon 14c, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 6281, folio 40, au lieu-dit "Massillon", située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'424/1'121'194.
Objet : pose d'un cabanon de jardin.
7. Requérants : Mme et M. Aline et Xavier Rithner, Route Chez Bora 22, 1871 Choëx.
Auteur des plans : DTArchitecture SA, Rue des Finettes 59, 1920 Martigny.
Situation : parcelle N° 5618, folio 38, au lieu-dit "Sur la Lapia", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'510/1'120'991.
Objet : remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur extérieure air/eau.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} août 2022 à 18.00 heures